

## ASSOCIATION DE GESTION DU PLIE DE SAINT OUEN

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

6, place de la République  
93400 SAINT-OUEN

---

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2008

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2008, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION DE GESTION DU PLIE DE SAINT OUEN, tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le trésorier. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues

et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

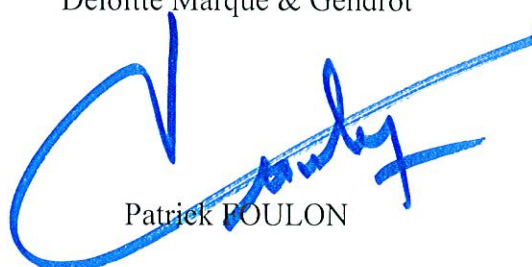
Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Neuilly-sur-Seine, le 29 mai 2009

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte Marque & Gendrot



Patrick POULON

**ASSOCIATION DE GESTION DU PLIE DE  
ST OUEN**

126 rue des rosiers  
93400 SAINT OUEN

**ETATS FINANCIERS AUX 31/12/2008**

# Bilan Association

**ASSOC DE GEST DU PLIE DE ST OUEN**

## BILAN ACTIF

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Présenté en Euros

<b>ACTIF</b>	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)		
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:</b>						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES:</b>						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES:</b>						
Participations						
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
<b>TOTAL (I)</b>						
<b>STOCKS ET EN COURS:</b>						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Créances usagers et comptes rattachés						
<b>Autres créances</b>						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	384		384	0,04	549	0,06
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	537 272		537 272	59,49	678 543	70,01
Valeurs mobilières de placement	344 661		344 661	38,16	108 556	11,20
Disponibilités	19 943		19 943	2,21	180 384	18,61
Charges constatées d'avance	882		882	0,10	1 176	0,12
<b>TOTAL (II)</b>	<b>903 142</b>		<b>903 142</b>	100,00	<b>969 208</b>	100,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>903 142</b>		<b>903 142</b>	100,00	<b>969 208</b>	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)	
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:</b>				
<b>FONDS PROPRES</b>				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	17 985	1,99	11 349	1,17
Résultat de l'exercice	5 675	0,63	6 636	0,68
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
<b>TOTAL (I)</b>	<b>23 659</b>	<b>2,62</b>	<b>17 985</b>	<b>1,86</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>TOTAL (II)</b>				
<b>FONDS DEDIÉS</b>				
. Sur subventions de fonctionnement	466 180	51,62	359 169	37,06
. Sur autres ressources				
<b>TOTAL (III)</b>	<b>466 180</b>	<b>51,62</b>	<b>359 169</b>	<b>37,06</b>
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes assimilées	355 790	39,39	350 000	36,11
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés	14 858	1,65	21 724	2,24
Autres	42 653	4,72	220 330	22,73
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>413 302</b>	<b>45,76</b>	<b>592 054</b>	<b>61,09</b>
Ecarts de conversion passif (V)				
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>903 142</b>	<b>100,00</b>	<b>969 208</b>	<b>100,00</b>
<b>ENGAGEMENTS REÇUS</b>				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
<b>ENGAGEMENTS DONNÉS</b>				

ASSOC DE GEST DU PLIE DE ST OUEN  
**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services									
<b>Montants nets produits d'expl.</b>									
<b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:</b>									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Dons									
Cotisations									
Legs et donation									
Produits liés à des financements réglementaires									
(+ )Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits									
Reprise de provisions									
Transfert de charges									
<b>Sous-total des autres produits d'exploitation</b>									
<b>Total des produits d'exploitation (I)</b>									
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat									
<b>PRODUITS FINANCIERS:</b>									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
<b>Total des produits financiers (II)</b>									
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS:</b>									
Sur opérations de gestion									
Sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
<b>Total des produits exceptionnels (IV)</b>									
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)</b>									
<b>SOLDE DEBITEUR = DEFICIT</b>									
<b>TOTAL GENERAL</b>									
<b>CHARGES D'EXPLOITATION:</b>									
Achats de marchandises et de matières premières									
Variation de stock marchandises et matières premières									
Autres achats non stockés									
Services extérieurs									
Autres services extérieurs									
Impôts, taxes et versements assimilés									
Salaires et traitements									
Charges sociales									
Autres charges de personnel									
Subventions accordées par l'association									

ASSOC DE GEST DU PLIE DE ST OUEN  
**COMPTE DE RÉSULTAT**

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT ( suite )	Exercice clos le 31/12/2008 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2007 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements						
Dotations aux provisions						
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées	463 037	46,68	359 169	33,52	103 868	28,92
Autres charges	151	0,02	11 782	1,10	-11 631	-98,71
<b>Total des charges d'exploitation (I)</b>	<b>992 265</b>	<b>100,03</b>	<b>1 072 411</b>	<b>100,10</b>	<b>-80 146</b>	
Quote-part de résultat sur opérations communes (II)						
<b>CHARGES FINANCIERES:</b>						
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
<b>Total des charges financières (III)</b>						
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES:</b>						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
<b>Total des charges exceptionnelles (IV)</b>						
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)						
<b>TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)</b>	<b>992 265</b>	<b>100,03</b>	<b>1 072 411</b>	<b>100,10</b>	<b>-80 146</b>	<b>-7,46</b>
<b>SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT</b>	<b>5 675</b>	<b>0,57</b>	<b>6 636</b>	<b>0,62</b>	<b>-961</b>	<b>-14,47</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>997 939</b>	<b>100,60</b>	<b>1 079 047</b>	<b>100,72</b>	<b>-81 108</b>	<b>-7,51</b>

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
<b>PRODUITS :</b>						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
<b>TOTAL</b>						
<b>CHARGES :</b>						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
<b>TOTAL</b>						

# Annexes

**ASSOC DE GEST DU PLIE DE ST OUEN**

## **ANNEXE**

Période du 01/01/2008 au 31/12/2008

Aux comptes annuels présentée en Euros

### **PREAMBULE**

L'exercice social clos le 31/12/2008 a une durée de 12 mois.  
L'exercice précédent clos le 31/12/2007 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 903 141,74 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 5 674,51 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 25/05/2009 par les dirigeants.

### **1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.



## 3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

**3.2 - Etat des créances = 538 538 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	538 538	538 538	
TOTAL	538 538	538 538	

**3.3 - Charges constatées d'avance = 882 E**

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

## 4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

## 4.1 - Etat des dettes = 413 302 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	5 790	5 790		
Dettes financières diverses	350 000	350 000		
Fournisseurs	14 858	14 858		
Dettes fiscales & sociales	42 653	42 653		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	413 302	413 302		

## 4.2 - Charges à payer par postes du bilan = 18 224 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	6 086
Dettes fiscales & sociales	12 138
Autres dettes	
TOTAL	18 224

**5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

**5.1 - Autres informations relatives au compte de résultat**

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

## 6 - AUTRES INFORMATIONS

**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

**6.2 - Effectif moyen**

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	4	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	1	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	5	0

**6.3 - Autres informations complémentaires**

La participation de la ville a été comptabilisée dans le compte "791000 Transfert de charges" pour un montant de 48 945 euros.

La provision pour fonds dédiés de l'exercice 2007 s'élevait à 356 025 euros. Ces fonds dédiés ont été dépensés à hauteur de 153 447 euros. Le reliquat sera versé courant 2009.

La subvention FSE prévue sur 2008 s'élève à 279 536 euros. Ces fonds ont été dépensés à hauteur de 15934 euros sur l'exercice 2008.

La provision pour fonds dédiés s'élève donc à 466 180euros

## DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

## 8.1 - Charges constatées d'avance = 882 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges const.avance( 486000 )	882
TOTAL	882

## 8.2 - Charges à payer = 18 224 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	6 086
Fourn.fts non parven( 408100 )	6 086
Dettes fiscales et sociales :	12 138
Dettes provisio. pour congés payés( 428200 )	6 054
Ch.soc.dette cong.a( 438200 )	2 422
Etat charges a payer( 448600 )	3 662
TOTAL	18 224

## ASSOCIATION DE GESTION DU PLIE DE SAINT OUEN

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901

6, place de la République  
93400 SAINT-OUEN

---

### Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2008

---

Aux membres de l'association,


En notre qualité de Commissaire aux comptes de votre Association, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention soumise aux dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine, le 29 mai 2009

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte Marque & Gendrot



Patrick FOULON